

Le Général von Bernhardt et la Préméditation de la Guerre par l'Allemagne.

Opinion d'un journal Suisse.

De la Liberté (de Fribourg), numéro du 28 mars 1915:

"Le général allemand von Bernhardt, une autorité en matière militaire, qui, par son livre 'L'Allemagne et la prochaine guerre', avait préparé ses compatriotes à l'idée d'une attaque foudroyante et prochaine de la frontière ouest de l'empire, vient d'écrire, dans le New York Sun, un article pour développer que la rupture de la paix a été voulue par la Belgique l'Angleterre et la France, et pour dévoiler que tout avait été combiné par le général Joffre afin d'envahir l'Allemagne par le nord de la France et la Belgique. Il indique que l'armée des Alliés devait attaquer la faible forteresse de Wesel et gagner par cette porte le cœur de l'Allemagne.

"On se plan de Joffre, qu'il reconnaît d'ailleurs comme très bien conçu, a-t-il été trouvé? On s'attendait à ce que von Bernhardt l'indiquât pour établir combien sa démonstration était solidement bâtie. Mais non: point de document, aucune preuve à l'appui; tout l'exposé sort de l'imagination du général von Bernhardt. Son article est donc incapable de donner le change et de détruire l'opinion raisonnée qui s'est formée peu à peu; c'est que ni la France, ni la Belgique, ni l'Angleterre n'étaient préparées à la guerre; que, au moment où s'est produite l'invasion de la Belgique, l'armée française s'est trouvée en retard pour secourir les Belges et que l'Etat-major français, qui croyait que l'attaque se produirait à l'est, a dû consacrer plusieurs jours à opérer une conversion de front vers le nord.

"La thèse du général von Bernhardt ne trouvera aucun crédit dans un pays neutre et impartial comme les Etats-Unis. Néanmoins, elle aura pour effet d'entrainer encore plus, dans l'opinion allemande, l'idée que l'Allemagne était menacée par la coalition de la Triple-Entente. Surtout en montrant Joffre faisant le projet de marcher sur Berlin, le général von Bernhardt fit concevoir à ses concitoyens un juste orgueil à la pensée que cette ambition française avait été brisée par la force allemande. Mais rien n'a été écrit dans l'œuf, puisque l'œuf n'existant pas."

La Misère dans la Flandre Maritime Vue par un Soldat Allemand.

Le journal socialiste allemand 'Vorwaerts' publie, dans son numéro du 25 mars 1915 (No. 84, p. 2), la lettre suivante d'un soldat allemand:

"J'ai passé sept semaines entières en première ligne devant Nieuport. Les impressions qui, continuellement, éveillent la sensibilité, sont de nature à troubler quiconque pendant un certain temps. Westende-Bains et Lombartzyde ne ressemblent à peu près plus qu'à des morceaux de ruines. Les meubles précieux, la procelaine, les pièces de toute espèce appartenant aux mobiliers, gisent çà et là, dans le plus grand désordre. A l'intérieur des murs des maisons détruites par les obus, pendent encore des tableaux, et parmi eux, des peintures de valeur et des reproductions. 'Mo-

PETITES ANNONCES

PERSONNEL. Col. Hugues J., de la Vergne a transféré son état de directeur au Bureau de l'Abbeille, 530 rue Conti. Téléphone Main 2187.

DEMANDES.

On desire acheter, un secrétaire ancien en action, avec instruments en cuivre. S'adresser 690 rue Conti, au directeur.

na Lisa" elle-même n'y manque pas; elle regarde en souriant du haut d'un panneau. J'ai l'impression que ce sourire s'adresse au génie de l'humanité. On se surprend à s'apitoyer, lorsqu'on songe combien chacun est attaché à sa maison, et à présent, ces habitants ont tout dû quitter, au milieu de la plus grande hâte. Avec combien d'amour et de soin, les tapisseries ont-elles été brodées, les dentelles travaillées, les rideaux disposés aux fenêtres; et, à présent, ils flottent au vent à travers les vitres brisées et les tapisseries gisent pêle-mêle au milieu de la saleté.

"La population restée souffre naturellement encore bien davantage. On se sent malgré soi attiré vers eux. La physionomie des hommes est calme et grave, empreinte d'une certaine amertume; les femmes courent çà et là, éperdues. Leur vêtement est le plus souvent noir. Tout contribue à produire une note animée. Leur naïveté est troublante. Ils vous assigent par bandes; leurs prières et leurs demandes ont toujours pour objet quelque chose à manger. Quelques menus objets ne suffisent pas à faire renoncer ces enfants plaintifs à ce qu'ils convoitent. Ils demandent toujours: 'Soldats, un peu de pain, père et mère morts. Soldat, soldat, un peu de pain, père et mère morts.' Cela n'est pas toujours vrai; mais ainsi qu'on le sait, la fin justifie les moyens. Heureusement, je ne suis pas un grand mangeur, de telle sorte que je puis donner une large part de ma ration. Au début, ce m'était toujours très pénible de voir combien ces pauvres ont faim; à présent on n'y est plus sensible; malgré cela, je fais tous ce que je puis. Mais on vient de défendre de 'donner du pain!'

Nouvelles de St-Bernard

Le comité central démocratique d'Etat, ayant fixé au 25 janvier, 1916, les élections primaires, le comité exécutif démocratique de St. Bernard, a ordonné une élection primaire à la même date, pour choisir les officiers de la paroisse et des wards.

Un comité composé de MM. Matt Reuter, président; Clement Story, surintendant; J. C. Bouc, surintendant de construction; Alexandre Nunez, directeur, et le secrétaire C. E. Allen, ont fait une inspection des dégâts causés aux bâtisses des écoles publiques, et estimant les pertes à 3,000 dollars.

Il y a eu 70 wagons de chemin de fer, chargés de bestiaux, reçus au 'Live Stock Exchange'. Les parcs sont encombrés. C'est le plus grand nombre d'animaux reçus dans une journée, depuis plusieurs années.

LA GRECE RESTERA NEUTRE.

Déclaration formelle du premier ministre.

Londres, 15 octobre. — La Grèce a formellement décidé de ne pas intervenir dans la guerre des Balkans. M. Qaimis, le premier ministre, a déclaré aujourd'hui dans une note adressée au gouvernement anglais, que le traité entre la Grèce et la Serbie ne spécifiait en aucune façon l'obligation d'intervenir en faveur de la Serbie.

Déclaration de Guerre.

Dépêche Spéciale à l'Abbeille. Londres, 15 octobre. — L'Angleterre a déclaré un état de guerre entre la Grande Bretagne et la Bulgarie.

NOUVELLES DE WASHINGTON

Suite de la 1ère page.

Dépêche Spéciale à l'Abbeille. Washington, 15 octobre. — Une dépêche de El Paso, Texas, dit que des colis de minerais de plomb consignés par des officiers de Villa à des représentants du gouvernement villiste à El Paso, ont été confisqués par les agents douaniers, le plomb ayant été caché parmi des balles de coton.

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.

Observations prises vendredi à 4 heures du soir. SAMEDI 16 octobre 1915. Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs — Temps incertain; vents légers de l'est.

TEMPERATURE. La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit.

Table with 3 columns: Heures, Température, Humidité. Rows for 7 a.m., 9 a.m., 11 a.m., 1 p.m., 3 p.m., 5 p.m., 7 p.m.

BULLETIN FINANCIER.

Coton. Middling.

Table with 2 columns: Location, Price. Rows for Nouvelle-Orléans, Galveston, Mobile, Savannah, Charleston, Montgomery, Little Rock, Memphis, Augusta, St. Louis, Houston.

Ventes.

Table with 2 columns: Description, Price. Rows for 25 shares American Cities Co. pfd., 20 shares American Cities Co. pfd., 7 shares Canal Bank and Trust Co., 45 shares N. O. National Bank.

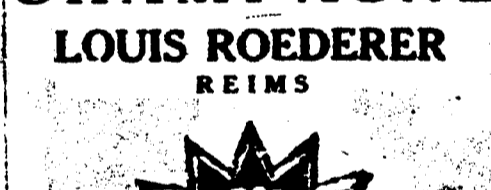
F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1103-1112 RUE NORD REMPARS. PHONE HENLOCK 403.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS



Exigez l'Etoile Comme Garantie! PAUL GELPI & FILS AGENTS. 227 Rue Decatur, Nouvelle-Orléans.

Wagon-salon pour les excursions de dimanche à Covington. Départ de la gare Terminal à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:35 p. m.

VAPEURS.

Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL.

Table with 2 columns: Destination, Date. Rows for LA TOULAINNE, ESPAGNE, INDIENNE, CHICAGO.

LE NOUVEAU STEAMER A QUADRIPE HELICES S. S. LAFAYETTE

Premier départ de N. Y. le 13 nov. Pour tous renseignements s'adresser Aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GENERAL.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Miller vs. George L. Perrow. Vente de types de valeur et routeurs hispano-anglais, équipement multigraph, etc.

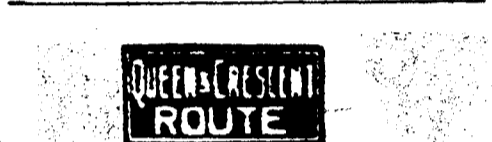
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,777. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire sus-mentionnée, je procéderai à vendre publiquement, sur les lieux ci-dessus désignés, le MARDI 27 octobre 1915, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:



AGENT DES BILLETS

229 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.



Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTION A la 32me rue et la 7me Avenue. Un lit de Broadway. Eclairé à l'électricité. Excellent Service de Wagon Restaurant.

Bureau des BILLETS. 211 RUE ST. CHARLES. Dépôt: Station Terminale, rue du Canal. PHONE MAIN 233.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS (Trains de Plaisir) Tous les Dimanches A LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY

Le climat le plus salubre des Etats-Unis. Trains de plaisir à Bogalusa! "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanche à Covington. Départ de la gare Terminal à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:35 p. m.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL.

Table with 2 columns: Destination, Date. Rows for LA TOULAINNE, ESPAGNE, INDIENNE, CHICAGO.

LE NOUVEAU STEAMER A QUADRIPE HELICES S. S. LAFAYETTE

Premier départ de N. Y. le 13 nov. Pour tous renseignements s'adresser Aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GENERAL.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Miller vs. George L. Perrow. Vente de types de valeur et routeurs hispano-anglais, équipement multigraph, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,777. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire sus-mentionnée, je procéderai à vendre publiquement, sur les lieux ci-dessus désignés, le MARDI 27 octobre 1915, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

sur les lieux au coin des rues Clara et Chic. Un complet multigraph, avec les types hispano-anglais, l'équipement d'après un inventaire détaillé, à la base dans mon bureau, saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriétés améliorées de valeur dans le sixième district, portant les numéros municipaux 1515 et 1517 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Rena et Cadiz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,776. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire sus-mentionnée, je procéderai à vendre publiquement, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, des propriétés suivantes, décrites, à savoir:

Un certain morceau de terrain de terre ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, votes, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, Jersey (maintenant Ammonition), dans l'Etat de Louisiane, No. 17, et mesurant en mesure auales, trois (3) pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds, et fait partie d'un lot de terre désigné par le No. 2 d'après un plan dressé par Charles F. Zimpfle le 15 mars 1894, et déposé à l'étude de L. T. Caïre, notaire, et le dit lot est borné sur le côté gauche de la rue Cadiz par la ligne de séparation du lot No. 3, et du côté plus proche de la rue Jena, par l'autre moitié du dit lot No. 3.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, votes, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, Jersey (maintenant Ammonition), dans l'Etat de Louisiane, No. 17, et mesurant en mesure auales, trois (3) pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds, et fait partie d'un lot de terre désigné par le No. 2 d'après un plan dressé par Charles F. Zimpfle le 15 mars 1894, et déposé à l'étude de L. T. Caïre, notaire, et est borné sur le côté plus proche de la rue Jena par le lot No. 2, et sur le côté plus proche de la rue Cadiz par l'autre moitié du dit lot No. 3.

Saisi dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant devers, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. R. C. & S. Reid vs. Simon J. McKenzie. COUR CIVILE DE VINGT-CINQUIEME DISTRICT JUDICIAIRE, dans et pour la Paroisse Tangipahoa, No. 2013. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse Tangipahoa, dans et pour la Paroisse Tangipahoa, dans l'Etat de Louisiane, je procéderai à vendre publiquement, sur les lieux ci-dessus désignés, le MARDI 27 octobre 1915, à 10 heures du matin, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Tous les droits, intérêts, réclamations et demandes, de Simon J. McKenzie dans un certain procès, No. 80, du dossier de la Cour de District des Etats-Unis, Division de Billets de Change, dans le District Est de la Louisiane, intitulé S. J. McKenzie et al. versus J. Allen Dougherty et al.

Saisi dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant sur les lieux. LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans, oct 12 13 16 19 23.

ANNONCE JUDICIAIRE. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, No. 113,777, portant les numéros municipaux 1515 et 1517 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Rena et Cadiz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,772. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à vendre publiquement, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, Jersey (maintenant Ammonition), dans l'Etat de Louisiane, No. 17, et mesurant en mesure auales, trois (3) pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds, et fait partie d'un lot de terre désigné par le No. 2 d'après un plan dressé par Charles F. Zimpfle le 15 mars 1894, et déposé à l'étude de L. T. Caïre, notaire, et est borné sur le côté plus proche de la rue Jena par le lot No. 2, et sur le côté plus proche de la rue Cadiz par l'autre moitié du dit lot No. 3.

Saisi dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant devers, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriétés améliorées, de valeur, dans le Premier District, portant le numéro municipal 529 Sud Remparts, entre les rues Lafayette et Sud Poydras.

PHILIP J. Dreyfus vs. Veuve Pasquale Papalia et al. Frank B. Twomey vs. Pasquale Papalia, No. 113,772.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,776. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les procès ci-dessus mentionnés, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, de la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain morceau de terrain de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, Jersey (maintenant Ammonition), dans l'Etat de Louisiane, No. 17, et mesurant en mesure auales, trois (3) pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds, et fait partie d'un lot de terre désigné par le No. 2 d'après un plan dressé par Charles F. Zimpfle le 15 mars 1894, et déposé à l'étude de L. T. Caïre, notaire, et est borné sur le côté plus proche de la rue Jena par le lot No. 2, et sur le côté plus proche de la rue Cadiz par l'autre moitié du dit lot No. 3.

Saisi dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant devers, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. R. C. & S. Reid vs. Simon J. McKenzie. COUR CIVILE DE VINGT-CINQUIEME DISTRICT JUDICIAIRE, dans et pour la Paroisse Tangipahoa, No. 2013. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse Tangipahoa, dans et pour la Paroisse Tangipahoa, dans l'Etat de Louisiane, je procéderai à vendre publiquement, sur les lieux ci-dessus désignés, le MARDI 27 octobre 1915, à 10 heures du matin, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Tous les droits, intérêts, réclamations et demandes, de Simon J. McKenzie dans un certain procès, No. 80, du dossier de la Cour de District des Etats-Unis, Division de Billets de Change, dans le District Est de la Louisiane, intitulé S. J. McKenzie et al. versus J. Allen Dougherty et al.

Saisi dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant devers, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. R. C. & S. Reid vs. Simon J. McKenzie. COUR CIVILE DE VINGT-CINQUIEME DISTRICT JUDICIAIRE, dans et pour la Paroisse Tangipahoa, No. 2013. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse Tangipahoa, dans et pour la Paroisse Tangipahoa, dans l'Etat de Louisiane, je procéderai à vendre publiquement, sur les lieux ci-dessus désignés, le MARDI 27 octobre 1915, à 10 heures du matin, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Tous les droits, intérêts, réclamations et demandes, de Simon J. McKenzie dans un certain procès, No. 80, du dossier de la Cour de District des Etats-Unis, Division de Billets de Change, dans le District Est de la Louisiane, intitulé S. J. McKenzie et al. versus J. Allen Dougherty et al.

Saisi dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant devers, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. R. C. & S. Reid vs. Simon J. McKenzie. COUR CIVILE DE VINGT-CINQUIEME DISTRICT JUDICIAIRE, dans et pour la Paroisse Tangipahoa, No. 2013. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse Tangipahoa, dans et pour la Paroisse Tangipahoa, dans l'Etat de Louisiane, je procéderai à vendre publiquement, sur les lieux ci-dessus désignés, le MARDI 27 octobre 1915, à 10 heures du matin, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Tous les droits, intérêts, réclamations et demandes, de Simon J. McKenzie dans un certain procès, No. 80, du dossier de la Cour de District des Etats-Unis, Division de Billets de Change, dans le District Est de la Louisiane, intitulé S. J. McKenzie et al. versus J. Allen Dougherty et al.

Saisi dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant devers, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

ANNONCE JUDICIAIRE. R. C. & S. Reid vs. Simon J. McKenzie. COUR CIVILE DE VINGT-CINQUIEME DISTRICT JUDICIAIRE, dans et pour la Paroisse Tangipahoa, No. 2013. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse Tangipahoa, dans et pour la Paroisse Tangipahoa, dans l'Etat de Louisiane, je procéderai à vendre publiquement, sur les lieux ci-dessus désignés, le MARDI 27 octobre 1915, à 10 heures du matin, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Tous les droits, intérêts, réclamations et demandes, de Simon J. McKenzie dans un certain procès, No. 80, du dossier de la Cour de District des Etats-Unis, Division de Billets de Change, dans le District Est de la Louisiane, intitulé S. J. McKenzie et al. versus J. Allen Dougherty et al.

Saisi dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant devers, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur, oct 15 16 22 29-nov 5 12 17 18.

— Je viens de promettre à ton mari d'aller vous rejoindre à Paris, dit-il en prenant une chaise et en venant s'asseoir près de sa fille; je pense arriver à la fin de la semaine et j'espère te trouver plus raisonnable. Gisèle eut un sourire navré. Elle aurait voulu supplier son père, le convaincre ou l'attendrir; elle ne pouvait parler, des sanglots lui montaient à la gorge, la suffoquant. Enfin, faisant un effort: — Ayez pitié de moi. M. de Murel haussa imperceptiblement les épaules. — Que puis-je pour toi? Si ce que tu désires est en mon pouvoir, je le ferai; parle, je t'écoute. — J'ai perdu l'habitude de me confier, aidez-moi, votre froideur me glace. — Si tu as quelque chose à me dire, ne l'attarde pas en vaines paroles; dit-il d'un ton de déférence ironique, je ne peux laisser nos invités seuls très longtemps; de plus, ajouta-t-il, j'ai promis à Mme de Noyes de l'accompagner; elle veut faire un tour dans le parc avant de s'en aller. — Mme de Noyes, répéta Gisèle d'une voix pleine de trouble. Elle s'arrêta et regarda M. de Murel. — Alors, prenant son parti, elle s'assura d'abord que les portes étaient closes et que nul ne pouvait l'entendre, et revenant vers son père les dents serrées, elle lui parla de l'impression que, chaque fois qu'elle avait eu en découvrant l'horrible vérité.

Elle ne s'apercevait pas de l'effet que ses paroles produisaient; et lorsqu'elle, calmée, elle releva la tête, son père avait repris sa figure de marbre. Sans le moindre tremblement dans la voix, il lui demanda: — Est-ce tout? — Non, ce n'est pas tout, fit Gisèle très émue, mais je ne veux pas en dire davantage. — Comme il le plaça. M. de Murel tira sa montre. Et, glacial comme si rien ne venait de se passer: — Tu partiras dans trois quarts d'heure. Cette froideur anéantissait la malheureuse jeune femme. Il lui semblait qu'elle oserait mieux braver son père s'il se mettait en colère. Elle cherchait ce qu'elle pourrait dire pour arriver à ce résultat. Des mots sans suite agitaient ses lèvres, elle ne trouvait pas. Enfin, comprenant qu'il fallait en finir, elle prononça à tout hasard. — La force et la violence me donnent du courage, elles provoqueront une résistance. Ah! dit-elle le ton changé, presque sauvage, ma mère en m'abandonnant a été moins cruelle que vous qui me livrez à un homme que j'ignore. Que vous a-t-il fait pour que vous n'écoutez pas ma prière, pour que vous me repoussiez avec dédain lorsque je vous supplie? — Tais-toi, fit M. de Murel, c'est la première fois que tu oses me parler

de cette femme, j'entends que ce soit la dernière. Mais Gisèle ne l'écoutait plus, une pensée nouvelle germait dans son cœur. Elle sentait grandir en elle une tendresse infinie pour cette mère qu'elle n'avait jamais connue. Il lui semblait que si elle était là, elle n'aurait pas besoin de l'implorer pour obtenir